

Sommervieu, le 25 mars 2026

**A l'attention des membres de
La chambre des pouvoirs locaux**

Madame, Monsieur,

En 2019, en tant que jeune maire française, j'ai eu l'opportunité de participer à une session du Congrès au sein des délégués jeunes. Cette expérience a renforcé ma volonté en tant qu'élue locale et mon vif intérêt pour la démocratie locale.

En 2022, j'ai intégré la délégation française en tant que maire et vice-présidente de mon département, le Calvados. J'ai rapidement souhaité m'impliquer dans les travaux du Congrès, notamment en devenant rapporteure sur des sujets pour lesquels je pouvais porter un intérêt ou une expérience, tels que le rôle démocratique des médias locaux, la lutte contre la désertification rurale ou l'accès aux soins dans les territoires. Mon engagement a été reconnu par le bureau du Congrès, qui a proposé, en 2024, de me nommer rapporteure permanente adjointe aux droits humains.

Suite au renouvellement du Congrès cette année, je souhaite désormais m'impliquer davantage dans les travaux de la **Chambre des pouvoirs locaux**. Les sujets et les thématiques que nous abordons au sein de cette Chambre sont d'une grande pertinence pour les représentants des collectivités locales de toutes tailles. Cette chambre nous offre l'occasion de partager nos expériences entre pairs et de faire entendre la voix du Congrès au sein de nos propres territoires. J'ai par exemple accueilli une délégation du Congrès en Normandie afin d'étudier la préparation et la résilience des populations face à l'élévation du niveau de la mer. Mon rôle en ma qualité de membre de cette Chambre consiste donc à mettre en lumière les questions et les défis auxquels nous sommes confrontés dans nos territoires et à leur faire part, en retour, du travail accompli par le Congrès, de ses objectifs et de ses réalisations.

Je serais alors honorée de devenir **vice-présidente de la Chambre des pouvoirs locaux**.

Vous pouvez compter, Madame, Monsieur, sur mon engagement total pour porter la voix du Congrès et des collectivités locales des 46 Etats membres du Conseil de l'Europe.

Bien cordialement,



Mélanie LEPOULTIER